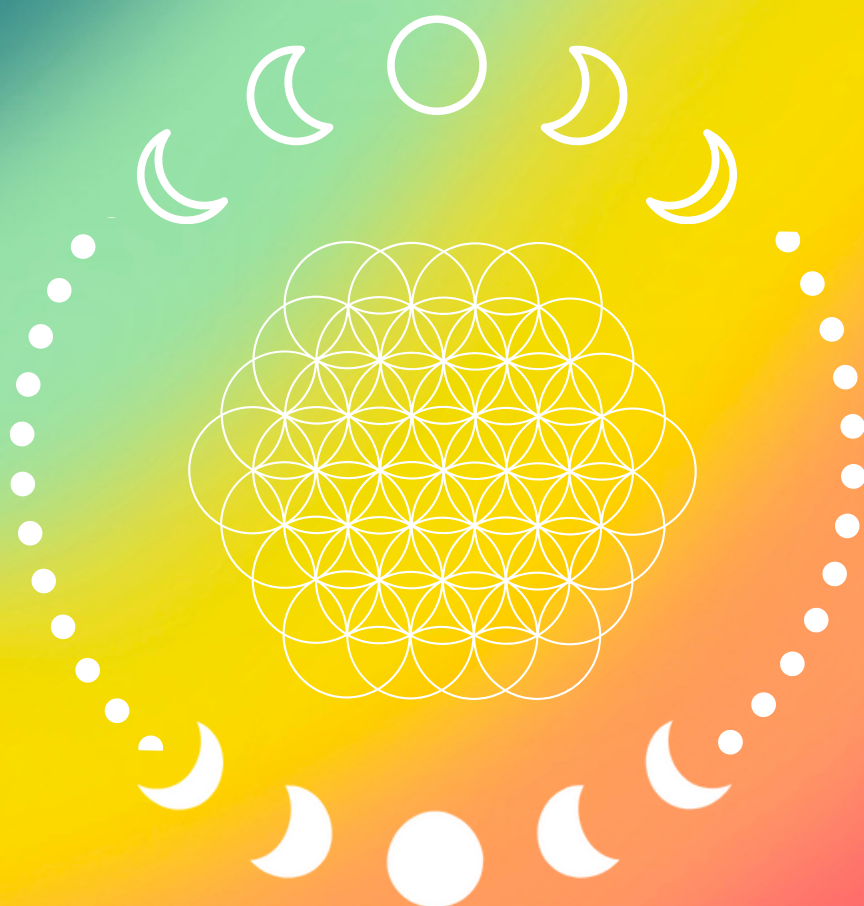


**CADRE ÉTHIQUE,
DÉONTOLOGIQUE ET
ORGANISATIONNEL
ACCOMPAGNEMENT DES
PORTEURS ET PORTEUSES DE
PROJETS**



WINAND MARIE

www.mariewinand.be

1. ESPRIT ET INTENTION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Cet accompagnement est conçu comme un processus court, structuré et engageant, orienté vers l'action, la clarté et l'alignement.

Mon choix est de ne pas étirer les accompagnements dans le temps, mais de :

- maintenir la motivation,
- favoriser la mise en action,
- travailler en profondeur,
- et clôturer l'accompagnement dans un délai clair et raisonnable.

Ce cadre est posé volontairement afin de garantir l'efficacité du travail et le respect de l'engagement de chacun.

2. ORGANISATION GLOBALE DE L'ACCOMPAGNEMENT

2.1 Structure en blocs de travail

L'accompagnement se compose de 4 blocs de 3 heures, soit jusqu'à 15 heures d'accompagnement au total.

- 3 blocs de 3 heures sont dédiés aux séances de travail ensemble.
- 1 bloc de 3 heures est réservé à mon travail personnel de rédaction, d'analyse et de structuration des contenus.

Ce temps de rédaction fait partie intégrante de l'accompagnement.

Si la rédaction nécessite plus de 3 heures, le dernier bloc de séance sera réduit.

Cette adaptation est faite au cas par cas, en fonction du porteur ou de la porteuse de projet.

2.2 Fixation des rendez-vous – engagement essentiel

Les 4 blocs sont fixés ensemble dès le départ, dans l'agenda.

- Il n'y a pas de prise de rendez-vous au compte-gouttes.
- Les 4 dates sont décidées en amont, d'un commun accord.
- Cet engagement sur les dates est une condition sine qua non de l'accompagnement.

Une fois les rendez-vous fixés, ils ne peuvent être modifiés que de manière exceptionnelle, en cas de problème sérieux ou imprévu majeur.

Tout changement a un impact direct sur l'agenda et reporte souvent la clôture de l'accompagnement, ce qui va à l'encontre de la dynamique souhaitée.

3. RYTHME ET TEMPORALITÉ

Les 4 blocs de travail sont idéalement répartis sur :

- 1 à 2 mois maximum,
- avec une moyenne de 6 semaines.

Ce rythme permet :

- de rester dans l'action,
- de garder l'élan,
- d'éviter la dispersion,
- et de garantir un accompagnement efficace et cohérent.

4. HORAIRES ET FONCTIONNEMENT DE L'AGENDA

Les séances sont proposées sur les créneaux suivants :

- 9h00 – 12h00
- 12h30 – 15h30

Je n'accompagne qu'un seul porteur ou une seule porteuse de projet par jour.

Si un créneau est réservé, l'autre est automatiquement fermé.

Ajustements possibles

Il est parfois possible d'avancer ou de décaler légèrement un horaire, à condition que :

- la séance se termine toujours au plus tard à 15h30,
- cela n'impacte pas l'agenda global.

5. PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

Les séances peuvent se dérouler :

- en présentiel,
- ou en ligne, selon les possibilités.

Lieu du présentiel :

10 rue du Sandreau, 5150 Floreffe

Positionnement clair

- J'ai une préférence forte pour le présentiel.
- Le travail en face-à-face est plus profond, plus fluide et plus efficace.
- Je demande donc que la majorité des séances se fasse en présentiel.

Obligation

La première séance de 3 heures, notamment consacrée au travail sur les talents et aux bases de l'accompagnement, se fait obligatoirement en présentiel à Floreffe.

Les séances suivantes peuvent être adaptées si nécessaire, tout en gardant cette préférence.

6. PRÉREQUIS

Avant la première séance, deux actions sont obligatoires :

1. Remplir le questionnaire N'essence
2. Visionner la conférence sur le modèle N'essence

Remarque :

- Si vous avez déjà été accompagnée par moi ou par l'une de mes collaboratrices avec le modèle N'essence, ces deux prérequis sont annulés, car vous connaissez déjà votre essence et votre magie personnelle.
- Si vous avez été accompagnée par moi avec le modèle SISEM, ces deux prérequis restent obligatoires, car les modèles sont différents.

7. ENGAGEMENTS MUTUELS

Engagements du porteur ou de la porteuse de projet

- Respecter les dates et horaires fixés.
- S'engager pleinement sur les 4 blocs.
- Réaliser les prérequis demandés.
- Être acteur·rice de son accompagnement.

Engagements de l'accompagnatrice

- Offrir un accompagnement structuré, personnalisé et bienveillant.
- Garantir la confidentialité des échanges.
- Respecter le cadre posé.
- Laisser au porteur ou à la porteuse de projet la pleine responsabilité de ses choix.

8. MODALITÉS FINANCIÈRES

J'accompagnement est gratuit, mais un acompte de 600 € est demandé au départ.

- Cet acompte est remboursé après la clôture complète de l'accompagnement.
- Théoriquement, la clôture administrative peut intervenir dans un délai d'environ 21 jours, suivie du remboursement.
- Dans la pratique, ce délai peut être plus long.

Il est important d'avoir conscience que :

- ces délais dépendent de facteurs administratifs et techniques (structure GOW, procédures régionales, étapes successives de paiement),

- ils sont totalement indépendants de ma volonté,
- et je ne suis pas responsable des délais de traitement ou de paiement.

À noter également que, par effet rebond :

- je suis moi-même impactée par ces délais,
- le paiement de ma prestation suit exactement le même circuit et le même calendrier que le remboursement de votre acompte,
- un retard dans votre remboursement implique donc un retard de paiement de ma propre prestation.

Il est donc essentiel d'intégrer dès le départ que le remboursement de l'acompte peut prendre plus d'un mois, sans que cela ne traduise un dysfonctionnement de l'accompagnement ou un manquement de ma part

9.VALEURS ET PRINCIPES

Cet accompagnement repose sur :

- Le respect mutuel
- La confidentialité
- La responsabilité personnelle
- La transparence dans les échanges
- L'engagement actif du porteur ou de la porteuse de projet

10.CADRE DES ECHANGES

WhatsApp est le seul canal de communication pendant l'accompagnement.

- Vous pouvez envoyer des questions écrites ; les réponses se feront par message ou audio.
- Les messages sont envoyés entre 9h et 19h en semaine.
- Les messages hors horaires seront traités le jour ouvré suivant.
- Le délai de réponse est généralement de 24 à 48h.
- WhatsApp sert à compléter ou préparer les séances, et ne remplace pas les rendez-vous.
- Les échanges restent confidentiels, respectueux et professionnels.
- Toute communication inappropriée peut entraîner l'arrêt de l'accompagnement.

SIGNATURE

En signant cette charte, vous confirmez avoir pris connaissance des engagements et modalités de l'accompagnement, et vous vous engagez à les respecter.

Nom du porteur ou de la porteuse de projet : _____

Date : _____

Signature : _____